

MINISTERE DE L'EDUCATION, DE LA
RECHERCHE ET DE LA FORMATION

1040 BRUXELLES, LE
RUE DE LA SCIENCE, 43
02/238.86.11

1

07-09-199

Direction générale de la formation,
de la promotion sociale,
de l'enseignement à distance et
des allocations et prêts d'études

Direction d'administration de
l'enseignement de promotion sociale,
de l'enseignement à distance et
des allocations et prêts d'études

Service de l'enseignement
de promotion sociale

MONSIEUR CLAUDE DELVAUX
COORDONNATEUR DU CONS. DE LA COORDINATION
DE L'ENS. DE PROMOTION SOCIALE DE LA C.F.
BUREAU 700 - 7EME ETAGE
RUE DE LA SCIENCE, 43
1040 BRUXELLES

Ref.: J.F../ 9236040 / Dossier pédagogique 1393

OBJET : DOSSIERS PEDAGOGIQUES REGIME 1

Unité de formation : PRATIQUE ELEMENTAIRE DU SANITAIRE
DANS LE CADRE DE LA RENOVATION D'UN BATIMENT (CONVENTION)
Classement : ENSEIGNEMENT SECONDAIRE INFERIEUR DE
TRANSITION
Code Référence : 341302U11W1


Etablissement : INSTITUT D'ENSEIGNEMENT DE PROMOTION
SOCIALE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE
NAMUR
BD CAUCHY, 9-10
5000 NAMUR

Monsieur le Coordonnateur,

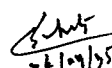
J'ai l'honneur de vous faire parvenir en retour, avec accord provisoire, le dossier
pédagogique relatif à l'unité de formation mentionnée sous rubrique.

Veillez agréer, Monsieur le Coordonnateur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Directeur d'Administration f.f.


G. Schmit.

Toute demande de renseignements relative à l'objet de la présente peut être obtenue auprès de
Melle Schets (02/238.86.54) ou Mr Fortemps (02/238.87.24) ou Mr Dejardin (02/238.87.24)


-2109/55

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE - REGIME 1

DOCUMENT 8bis - DOSSIER PEDAGOGIQUE - UNITE DE FORMATION

Demande d'ouverture d'une unité de formation sur la base d'un dossier pédagogique/réseau n'ayant encore fait l'objet d'aucune approbation.

1. La présente demande émane du

- Pouvoir organisateur **Communauté française**
 Directeur de l'Institut pour la Communauté française **Pierre RADELET**

et se rapporte à l'établissement suivant

Dénomination : **CEFOR - I.E.P.S**
 Adresse complète : **9/10 boulevard Cauchy**
5000 NAMUR
 n° de matricule : **9 236 040**
 n° de téléphone : **081 / 222196**

Signature du Chef d'établissement
de la C.F.



Date : le 20 juin 1995

2. Transmis en date du par le réseau
 Communauté française Libre-confessionnel
 Provincial et communal Libre - non confessionnel

3. Intitulé de l'unité de formation

Code **3413 02 V11 W1**

PRATIQUE ELEMENTAIRE DU SANITAIRE DANS LE CADRE DE LA RENOVATION D'UN BATIMENT (Convention)

4. Finalités de l'unité de formation. : repris en annexe n° 1 de 1 page
 5. Capacités préalables requises : repris en annexe n° 2 de 1 page
 6. Classement de l'unité de formation
Enseignement secondaire de transition
Degré inférieur
 7. Recommandations particulières pour la constitution des groupes ou le regroupement : repris en annexe n° 3 de 1 page
 8. Programme de (des) cours : repris en annexe n° 4 de 3 pages
 9. Fixation des capacités terminales : repris en annexe 5 de 1 page
 10. Chargé(s) de cours : repris en annexe 6 de 1 page

11. Horaire de l'unité de formation :

Code de l'unité de formation :

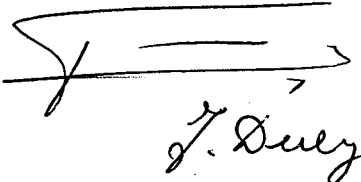
341302 V 11 W 1

Horaire minimum

1. Dénomination des cours	Classement des cours	Code U	Nombre de périodes
Technologie - Sécurité et hygiène	CT	J	20
Travaux pratiques et méthodes de travail	PP	C	70
2. Part d'autonomie		P	10
Total des périodes			100

12. Réserve au Service d'Inspection

a. Observation(s) du (des) Inspecteur(s) concerné(s) relative(s) au dossier pédagogiques (annexe(s) éventuelle(s)) :

Neant
17-08-1995

J. Dury

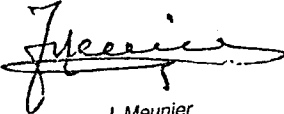
b. Décision de l'Administrateur pédagogique relative au dossier pédagogique

ACCORD PROVISOIRE - ~~PAS D'ACCORD~~

En cas de décision négative, motivation de cette dernière :

Date : 29 AOUT 1995

Signature :


J. Meunier
Administrateur Pédagogique

**FINALITES DU L'U.F.
PRATIQUE ELEMENTAIRE DU SANITAIRE DANS LE CADRE
DE LA RENOVATION D'UN BATIMENT (Convention)**

Finalités générales

Conformément à l'article 7 du décret de la Communauté française du 16/04/91 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette unité de formation a pour but de :

- concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire;
- répondre aux besoins et demandes en formation émanant des milieux socio-économiques et culturels.

Finalités particulières

Cette unité de formation vise à rendre l'étudiant capable de :

- réaliser, sous la direction d'un responsable, à partir de directives précises, des travaux simples de réparation de l'installation sanitaire dans le cadre de la rénovation d'un bâtiment à usage domestique unifamilial.

A l'issue de différentes unités de formation proposées au sein de la convention, chaque étudiant sera amené à sélectionner une "voie professionnelle" dans le bâtiment qui lui convient et à poursuivre sa formation au sein d'unités qualifiantes en promotion sociale.

**CAPACITES PREALABLES REQUISES DE L'U.F.
PRATIQUE ELEMENTAIRE DU SANITAIRE DANS LE CADRE
DE LA RENOVATION D'UN BATIMENT (Convention)**

Les capacités préalables requises sont celles du niveau de fin d'études primaires en français-langue maternelle et en mathématiques.

Ces capacités peuvent être vérifiées par un test d'admission (le rôle diagnostique de ce test est évident et indispensable).

Le Certificat d'Etudes de Base (CEB) couvre les capacités préalables requises.

**RECOMMANDATIONS POUR LA CONSTITUTION DES GROUPES
OU LE REGROUPEMENT**

**PRATIQUE ELEMENTAIRE DU SANITAIRE DANS LE CADRE
DE LA RENOVATION D'UN BATIMENT (Convention)**

Pour des raisons de sécurité, un groupe ne devrait pas compter plus de 11 élèves.

PROGRAMME DES COURS DE L'U.F.
**PRATIQUE ELEMENTAIRE DU SANITAIRE DANS LE CADRE
DE LA RENOVATION D'UN BATIMENT (Convention)**

A la fin de cette unité de formation, l'apprenant sera rendu capable de maîtriser les capacités suivantes :

I. Technologie - Hygiène et sécurité (20 périodes)

- caractériser l'outillage et le matériel qu'il utilise en relation avec les travaux réalisés;
- identifier les produits courants utilisés en sanitaire : appareils en porcelaine vitrifiée, en pvc, en acier zingué, en caoutchouc; joints, rondelles, écrous, tube d'amenée d'eau, soupapes d'évier, vis, chevilles, raccords...
- reconnaître les systèmes de fixation des appareils sanitaires;
- énumérer et classer les eaux à évacuer;
- décrire la composition et l'emplacement d'une chambre de visite simple ou avec siphon;
- respecter les précautions à prendre pour la pose d'un chauffe-eau au gaz et/ou électrique;
- respecter les mesures de sécurité et d'hygiène relatives à l'utilisation des outils et matériaux couramment utilisés pour les installations sanitaires.

2. Travaux pratiques et méthodes de travail (70 périodes)

Au départ de consignes de travail (croquis, instructions...), en utilisant l'outillage adéquat, dans le respect des règles de sécurité, d'hygiène et du RGPT:

- entretenir l'outillage courant;
- distinguer les principaux matériaux de construction courants;
- participer à la prise de mesures et passer la commande du matériel nécessaire à la réalisation d'une nouvelle installation sanitaire et/ou d'une restauration à effectuer sous la direction d'un responsable;
- participer au contrôle de l'état d'un appareil en place (robinetterie, tuyauterie, appareils en porcelaine...);
- percer dans une paroi l'orifice nécessaire au montage d'un robinet, au passage d'une tuyauterie;
- asujettir un robinet et son système de vidage;
- réaliser une fixation directe ou par scellement d'un appareil en porcelaine et s'assurer de la conformité de la pose;
- poser un raccord, une liaison semi-rigide sur une tuyauterie;
- débiter, aléser et fileter des tubes en acier galvanisé (eau chaude/eau froide);
- assembler et encoller des tuyaux de PVC après les avoir découpés, ébavurés, dressés, chauffés et manchonnés;
- effectuer le raccordement de tuyaux en PVC;
- poser un sterfput, un siphon;
- remplacer les fragments abîmés d'une canalisation en grès ou en PVC;

2. Travaux pratiques et méthodes de travail (suite)

- poser une chambre de visite simple en PVC et la raccorder;
- participer à la vérification de l'étanchéité des raccords et du bon fonctionnement de l'installation;
- poser et raccorder un chauffe-eau au gaz ou électrique en respectant les consignes particulières de sécurité énoncées par le professeur au cours du placement.

Le professeur insistera auprès des étudiants, tout au long de cette formation, sur les critères de qualité suivants :

- le respect des règles de sécurité et d'hygiène;
- l'application des consignes de manutention (ergonomie);
- le respect des consignes et du tracé d'implantation réalisé par le professeur;
- l'état de propreté du chantier;
- la finition générale des ouvrages (assiette, niveau, planéité, précision, solidité des fixations, valeur des pentes...);
- le temps consacré à chaque réalisation.

FIXATION DES CAPACITES TERMINALES DE L'U.F.
**PRATIQUE ELEMENTAIRE DU SANITAIRE DANS LE CADRE
DE LA RENOVATION D'UN BATIMENT (Convention)**

A l'issue de l'unité de formation, l'étudiant sera capable, sous la direction d'un responsable de chantier et dans le respect des normes de sécurité, d'hygiène et d'ergonomie :

- 1. de poser et le raccorder un appareil en porcelaine vitrifiée sur base des mesures établies par un responsable en respectant la précision du traçage, l'assiette et la hauteur standard;**
- 2. de participer à la vérification de l'étanchéité d'un raccord et du bon fonctionnement d'une installation;**
- 3. de remplacer une pièce de tuyauterie et/ou d'un appareil sanitaire déjà existants en réalisant avec précision l'emboîture, la soudure à froid;**
- 4. de modifier une installation existante à l'aide des matériaux couramment commercialisés;**
- 5. de poser et de raccorder un chauffe-eau en réalisant avec précision le raccordement du tuyau de cuivre, le cintrage, l'emboîture, la brasure;**
- 6. de restituer au moins la moitié des capacités reprises en technologie, sécurité et hygiène.**

PROFIL DU CHARGE DE COURS DE L'U.F.

**PRATIQUE ELEMENTAIRE DU SANITAIRE DANS LE CADRE
DE LA RENOVATION D'UN BATIMENT (Convention)**

Enseignant